

Observation dématérialisée N-82 – 23 août 2024

Sujet **Enquête publique PLU de Beausoleil**

Madame la Commissaire Enquêtrice,

Dans le cadre de la révision du PLU de la ville de Beausoleil, mon attention se porte sur les zones agricoles. Bien conscient qu'il est nécessaire de relocaliser l'agriculture, je pense que le déclassement de zones boisées en zones agricoles (qui plus est non adaptées à cet usage selon l'étude faite par la Chambre de l'agriculture !) est un non sens pour la biodiversité. Pourquoi les transformer en zones agricoles alors que la vie sauvage y est installée depuis des décennies. Il faudrait qu'elles soient classées en zone N pour préserver la biodiversité qu'elles contiennent.

L'agriculture peut trouver d'autres lieux notamment en ville sur les toits, terrasses, friches ...Ensuite, il y a un grand nombre d'habitations qui possèdent un jardin où souvent les propriétaires cultivent un potager. Ceux-ci participent à leur manière à l'autonomie alimentaire. Il serait utile que la mairie encourage les citoyens (la cause environnementale étant une affaire de tous) possédant un jardin de le complanter d'arbres fruitiers et de cultiver si cela est possible un potager (sans pesticides, bien sûr) qui pourrait ainsi permettre une relocalisation douce de l'agriculture.

Veillez agréer, Madame la Commissaire Enquêtrice, l'expression de mes salutations distinguées.

Mr Rolf Müller